

celui qui sacrifie partie de son bien-être présent pour assurer l'indépendance de ses enfans, manifeste une confiance dans la providence, également aveugle et plus raisonnable, en autant que les arrangemens de l'assurance sur la vie en dépendent, pendant qu'il joue un rôle plus héroïque et plus généreux comme homme.

*Thomson.* Ce que vous dites est très convaincant, et je n'ai maintenant plus de raisons de différer à prendre une police pour l'avantage de Susanne et des enfans ; mais préféreriez-vous voir quelqu'un s'assurer que de mettre ses épargnes dans une banque ?

*Jones.* Je ne crois pas qu'on puisse comparer les deux choses, parce que l'un et l'autre est bonne en son genre. Je répéterai cependant qu'un homme doit faire de son mieux pour assurer la vie de sa femme et de sa famille, en cas de mort, et la manière la plus efficace est d'assurer sa vie. En même temps, je ne crois pas que ce soit incompatible avec d'autres économies. Que chacun épargne autant que ses moyens le lui permettent ; l'ouvrier par la banque d'épargnes, et ceux dont les moyens sont plus considérables de toute autre façon convenable. Quant au résultat, je crois que celui qui assure sa vie, est toujours celui qui fait le plus d'épargnes autrement. La manière facile dont s'opère l'assurance, donne à une personne les moyens d'économiser : au lieu de tâcher de mettre de côté une grosse somme, il lui suffit de petites épargnes de temps à autre, qui lui facilitent les moyens d'amasser les autres sommes dont il peut disposer.

*Thomson.* Bien, je erois que l'assurance sur la vie ne met pas absolument hors d'état de faire des économies, même des ouvriers qui ont de bonnes situations ; et je recommanderai à plusieurs industriels de ma connaissance de se faire assurer.

*Jones.* C'est bien, mais ne vous bornez pas là. Tachez de porter tout le monde à s'assurer, dans quelque situation qu'ils se trouvent. Je suis d'avis que tant que cette pratique ne deviendra pas générale au lieu d'être, comme à présent, exceptionnelle, nous n'avons pas droit de nous vanter de notre civilisation comme nous le faisons. Quelle est en effet la situation de l'homme qui, pour satisfaire ses affections, s'entourre d'une femme et d'enfans, et qui vit ainsi tranquille et heureux, sachant, que d'un instant à l'autre, sa mort peut jeter sa famille dans la misère ? *Il est selon moi du devoir de tout homme d'amasser pour les siens pendant qu'il est encore vivant : je dirais qu'il n'est pas plus tenu de leur procurer pendant sa vie leur pain journalier, que d'empêcher autant qu'il le peut, que sa mort ne les laisse dans l'indigence.* Entre ces deux devoirs, il n'est pas de différence essentielle. L'assurance sur la vie rend l'un d'une nécessité égale à celle de l'autre. Une partie du revenu d'un père de famille peut-être consacré aux nécessités actuelles, une autre partie peut-être amassée au moyen de l'assurance sur la vie pour pourvoir aux nécessités futures. Il remplirait ainsi tout son devoir envers sa famille au lieu de n'en remplir, comme d'ordinaire que la moitié. Les hommes sont généralement indifférens sur ce sujet parceque l'expérience n'a pas encore fait connaître la bonté de ce système pour mettre la veuve et les orphelins au dessus de la misère. Quand l'assurance sur la vie sera connue et mise en pratique comme elle le devrait être, celui qui